

Programme de formation : FORMATION INITIALE DES SAUVETEURS SECOURISTES DU TRAVAIL - SST

Public visé par la formation :

Être salarié d'une entreprise.

Prérequis :

Aucun.

Personnes en situation de handicap ou ayant des troubles de santé :

La condition des personnes en situation de handicap ou ayant des troubles de santé est prise en compte dans le déroulement des sessions de formation. Afin de préparer au mieux le déroulement de la session, le stagiaire doit le signaler au plus tôt au secrétariat du CESU.

Objectifs de la formation :

Situer le sauvetage secourisme du travail dans la sécurité au travail :

- Protéger
- De protéger à prévenir
- Examiner
- Faire alerter ou alerter
- De faire alerter ou informer
- Secourir.

Améliorer l'efficacité du secours, modifier le comportement des salariés face aux risques qui les entourent.

Durée de la formation :

2 journées :14 heures

Date(s) de la formation :

4 stagiaires minimum et 10 maximum par groupe

Calendrier disponible auprès du CESU et pour le personnel du Centre Hospitalier d'Avignon auprès du cadre ou responsable du service.

Horaires de la formation :

8h30-16h30 chaque journée de formation

Lieu de la formation :

CESU 84 – Centre Sanitaire Départemental, Bâtiment A, Etage n°2, 285, rue Raoul Follereau, 84000 AVIGNON

Intervenant(s) :

Stéphane MARCHIONI

Moniteur SST

Contenu de la formation :

Thème 1 : se situer en tant que sauveteur secouriste du travail dans son entreprise

Thème 2 : la conduite à tenir en cas d'accident : protéger, examiner, faire alerter, secourir

Thème 3 : application de ses compétences de SST a la prévention dans son entreprise

Moyens et méthodes pédagogiques :

La formation SST est essentiellement pratique, les explications du programme SST sont données pendant et à l'occasion de l'apprentissage des gestes.

Tout le matériel nécessaire pour la formation SST est mis à disposition par le formateur : mannequin, couverture, accessoires, défibrillateur (DSA ou DAE)...

Dans un souci d'hygiène, les peaux de visage et les sacs d'insufflation sont individuel.

Planning détaillé de la formation :

1er jour

8h30 - 8h50	Accueil des participants : tour de table et présentation de la formation
8h50 - 10h05	Situer le sauvetage secourisme du travail dans la santé et sécurité au travail : <ul style="list-style-type: none">- 15 min - les principes indicateurs au travail- 25 min - le rôle du Sauveteur du Travail- 20 min - le cadre juridique de l'intervention du SST- 15 min - présentation de programme
10h05 - 11h25	Rechercher les risques persistants pour protéger : <ul style="list-style-type: none">- 08 min - l'alerte aux populations- 30 min - analyser une situation d'accident (le mécanisme accidentel)- 18 min - protéger face à une situation d'accident (supprimer un danger)- 09 min - protéger face à une situation d'accident (isoler le danger)- 15 min - protéger face à une situation d'accident
11h25 - 11h55	De « Protéger » à « Prévenir » : <ul style="list-style-type: none">- 15 min - les dangers dans situations de travail- 15 min - les principes de base en prévention
11h55 - 12h30	Examiner la ou les victimes
12h30 - 13h30	Pause déjeuner
13h30 - 13h45	Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours
13h45 - 14h00	Informé de la situation dangereuse repérée
14h00 - 16h30	Secourir face à une situation d'accident <ul style="list-style-type: none">- 50 min - secourir une victime qui saigne abondamment- 45 min - secourir une victime qui s'étouffe- 30 min - secourir une victime qui se plaint de sensations pénibles et/ou des signes anormaux

2ème jour

8h30 - 11h00	Secourir face à une situation d'accident (suite) : <ul style="list-style-type: none">- 30 min - secourir une victime qui se plaint de brûlures- 30 min - secourir une victime qui se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements- 40 min - secourir une victime qui se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment- 50 min - secourir une victime qui ne répond pas mais qui respire
11h00 - 12h30	Secourir face à une situation d'accident (suite) <ul style="list-style-type: none">- Secourir une victime qui ne répond pas et ne respire pas
12h30 - 13h30	Pause déjeuner
13h30 - 13h45	Secourir face à une situation d'accident (suite) <ul style="list-style-type: none">- Secourir une victime qui ne répond pas et ne respire pas
13h45 - 15h20	Situation inhérente aux risques spécifiques <ul style="list-style-type: none">- Risques spécifiques à l'entreprise
15h20 - 16h30	Le dispositif de validation des SST <ul style="list-style-type: none">- Évaluation des acquis des stagiaires (cas concrets de synthèse)- Bilan et évaluation de la formation

Evaluation de la formation :

1-Evaluation en début de formation
Réalisation d'un tour de table

2-Suivi des stagiaires et évaluation des acquis

Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS, dans le référentiel de formation des Sauveteurs Secouristes du Travail (SST) – utilisation de la même grille d'évaluation au niveau national.

Évaluation à l'aide d'une fiche comportant 2 parties :

- une partie A : correspondant aux capacités évaluées lors de l'apprentissage.
- une partie B : concernant l'évaluation du comportement du SST dans les cas concrets.

La validation du SST (délivrance d'un certificat de SST) prend en compte ces deux parties.

3-Evaluation de la satisfaction

Un questionnaire d'évaluation est donné à chaque stagiaire à la fin de la formation

4-Une évaluation à froid sera demandée aux stagiaires 3 à 6 mois après la formation.

Sanction de la formation :

Délivrance du Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail au candidat qui a participé à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable.

Dans le cas où le candidat ne peut mettre en œuvre, l'ensemble des compétences attendues de la part d'un SST, il se verra délivrer une attestation de suivi de la formation.

Tarif de la formation :

Le tarif horaire pour les formations à destination des stagiaires **hors CHA** est de : 29 euros (406 euros les 2 jours)

Fait le : 16 octobre 2023